

Procès-verbal de la réunion du

Conseil de la vie sociale des Résidences MAREVA

Le 18 DECEMBRE 2025 à Parc Er Vor

Membres présents :

- Représentants des résidents :

- Monsieur LAUDRIN Gilles
- Monsieur LE MAYEC Jean-Claude
- Monsieur RAUD Marcel
- Mme BODIGUEL Monique
- Monsieur GAUDU Didier
- Monsieur BRIANCHON Jean
- Madame TURBAN Monique
- Madame MOISAN
- Madame TREMEL Louise

- Représentants des familles :

- Madame FEVRE Blandine
- Madame PRIOUL Christine
- Monsieur PHILIPPOT Luc
- Madame QUILGARS Nadine
- Madame LE GAL Claudine
- Monsieur LE BIHAN Philippe

- Représentant du personnel

- Madame LOUIS Yvonne

Assistaient également à la réunion :

- Madame CRESPIEN Natacha (Directrice adjointe)
- Madame CORLAY Catherine (Animatrice - Parc du Carmel)
- Madame NOEL Laëtitia (Animatrice - Nymphéas)
- Madame TAMRABET Florence (Animatrice - Parc Er Vor)
- Monsieur GUILLEMETTE Régis (Animateur - Oréades)
- Madame GRANLIN Isabelle (Administration)

• Approbation du dernier Procès-Verbal

Madame CRESPIEN remercie toutes les personnes d'être présentes et précise que ce sera elle qui représentera dorénavant les Conseils de Vie Sociale. En effet, les documents Qualité vont être plus largement présentés au CVS dans le cadre de la préparation à l'évaluation externe qui aura lieu en Novembre 2026.

Madame CRESPIEN fait un aparté pour rappeler que Monsieur LE BIHAN avait demandé qu'un représentant des familles puisse assister au Conseil d'Administration mais que l'agenda n'a pas permis que cette question soit étudiée. Elle précise cela sera revu au début de l'année prochaine.

Le compte-rendu n'appelle pas de remarque, il est approuvé à l'unanimité.

• Point animations

Un diaporama de photos des animations proposés aux 4 Résidences est présenté et commenté par les animateurs.

Des rencontres inter générationnelles ont été organisées tout au long de l'année mais plus particulièrement en fin d'année pour préparer des cartes de vœux, des gâteaux avec les élèves de Saint François Xavier, l'Ecole Nicolazic à Vannes et l'école des Sources de Meucon.

En cette période de fêtes, des activités manuelles sont proposées pour confectionner des décorations de Noël.

Des goûters de fin d'année, des lotos sont aussi prévus dans les 4 résidences.

Médiation animale intervient chaque mois. Des séances de gym douce sont animées par Anne Ergothérapeute au Carmel.

Les blouses roses ont offert 3 séances d'escrime sénior avec le club de Vannes. Elles offrent également un spectacle « Conte et Grenier ».

Madame CRESPIEN précise que les photos illustrent que l'animation est bien au cœur de nos Résidences et que c'est très apprécié des résidents.

Madame CRESPIEN ajoute qu'une enquête Arbytrium a été effectuée auprès de tous les résidents avec Jeanne-Marie et Maxence, tous deux élèves en BTS SP3S. L'enquête a duré 30 minutes par résident.

Madame CRESPIIN annonce que Jeanne-Marie est stagiaire en gestion du linge et Maxence stagiaire au niveau du service logistique.

- **Réunions Papotages**

Madame CRESPIIN annonce que les groupes de parole organisés au sein des résidences s'appellent dorénavant « Papotages ». Ces groupes existaient auparavant mais pour plus de lisibilité, le même nom a été attribué à chaque groupe.

Monsieur GUILLEMETTE, animateur, précise qu'une réunion a lieu tous les mois sur des thèmes du quotidien. L'ordre du jour n'est pas toujours respecté, c'est un moment d'échange sur divers thèmes. Une synthèse est faite à l'issue de la réunion soit par écrit ou soit par oral. Monsieur GUILLEMETTE invite également les soignants et la Cadre de Santé à partager ses moments.

Monsieur PHILIPPOT demande ce qu'il en est pour les Résidents qui ne sont pas présents.

Le compte rendu est imprimé et distribué aux résidents, les animateurs en font le relai auprès des résidents qui le souhaitent ou par les agents pendant des temps d'animation/lecture du matin.

Madame PRIOUL demande comment les personnes qui ont des troubles cognitives répondent au questionnaire.

Monsieur GUILLEMETTE répond que le personnel est formé pour entrer en communication avec des personnes atteintes de troubles.

Madame CRESPIIN ajoute qu'un projet d'accompagnement personnalisé est défini lors de l'entrée du Résident, la volonté de la personne y est inscrite, par la suite il est possible de s'appuyer sur les familles et les professionnels. Elle ajoute également que les professionnels sont formés, par exemple la formation NAOMI FEEL, communication non verbale.

Monsieur PHILIPPOT demande si les projets d'accompagnement personnalisé sont mis à jour car l'état de santé évolue. Madame CRESPIIN précise que les PAP sont mis à jour au moins une fois par an et autant que le nécessite l'état de santé.

. Retour évaluation externe à Blanc (M. Laudrin)

Madame CRESPIIN explique qu'une évaluatrice en formation est venue faire un test d'évaluation externe à blanc les 5 et 6 décembre dernier au sein des Résidences MAREVA. L'organisation documentaire à préparer était dense, mais c'était une bonne préparation pour l'évaluation externe qui aura lieu en novembre 2026.

Monsieur LAUDRIN a fait le Résident-témoin, il précise que les questions posées étaient à peu près les mêmes que les stagiaires ARBITRYUM ; il a ressenti un peu de stress mais l'entretien s'est bien passé.

Madame CRESPIIN précise qu'une progression dans la traçabilité et la communication au public est attendue par les évaluateurs. Pour cela, une newsletter sera préparée par Madame FRANCOIS, pour faire circuler l'information.

Madame CRESPIIN explique qu'à partir de janvier 2026, des groupes de travail seront constitués avec un représentant résident et famille au CVS, des soignants pour travailler sur les droits et libertés.

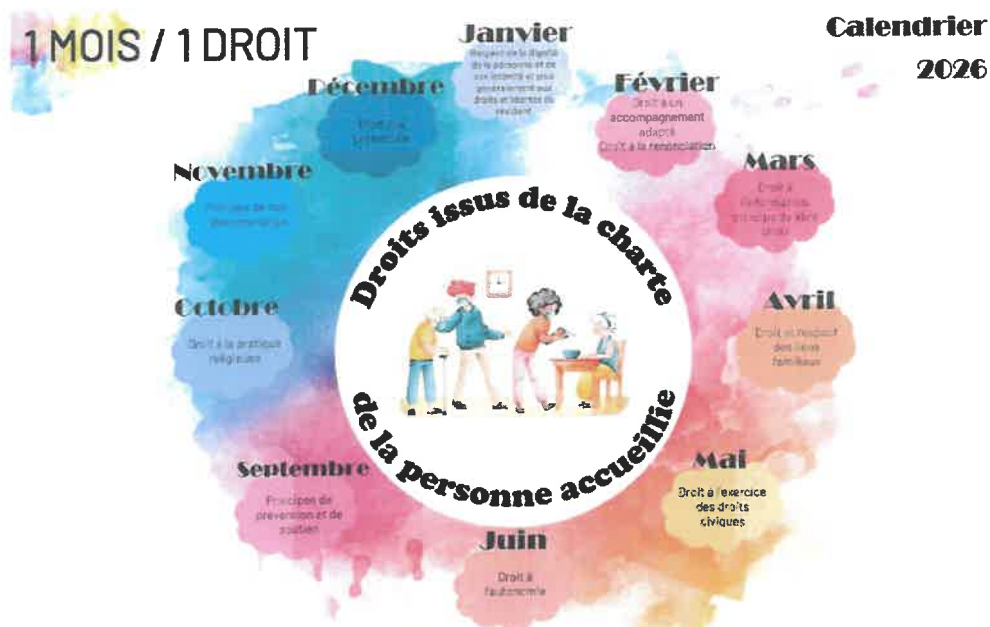
Voici le calendrier 2026 :

12 droits à faire vivre au quotidien



. Présentation de la campagne « un mois, un droit »

Madame CRESPIN présente également la charte des 12 droits à faire vivre au quotidien, le voici :



Se questionner chaque mois sur un article de la Charte des Droits et Libertés

Monsieur LE BIHAN ajoute, des élections ont lieu en mars et sur le calendrier le thème sera abordé en mai. Madame CRESPIN répond qu'effectivement, la question est légitime et qu'elle va y réfléchir.

Monsieur GUILLEMETTE demande comment les résidents vont être associés. Madame CRESPIN affirme qu'un mail sera envoyé aux familles. Monsieur LAUDRIN représentant des résidents sera présent à chaque réunion de travail ainsi que des familles. Des groupes « Papotages » pourront être programmés avant la réunion de groupe de travail mensuelle.

Madame FRANCOIS se déplacera dans les structures pour des « moments Qualité avec les équipes ».

. Point FEI trimestriel

Madame CRESPIN explique qu'en 2025, le nombre de fiches d'événement indésirable est de 379, dans les catégories (linge, restauration, erreur médicamenteuses/identification du résident et sécurité des personnes).

Madame CRESPIN précise que les erreurs médicamenteuses sont en général humaines.

Afin d'éviter ses erreurs, un groupe de travail avec le CAPPs a déjà réfléchi à des moyens de prévention : un gilet rouge avec l'inscription « NE PAS DERANGER » peut être porté par les agents lorsqu'ils sont en distribution. Madame NOEL ajoute que les formateurs de Carpe Diem ne sont pas en accord avec la mise en place de ce gilet. Madame CRESPIN répond qu'il faut adapter à chaque situation. Madame PRIOUL précise que cela peut attirer les familles de voir un gilet rouge.

Monsieur LAUDRIN précise que beaucoup de résidents ne font pas la différence entre le personnel et les médecins.

Monsieur LE BIHAN demande combien de distribution de médicaments à l'année cela représente. Madame CRESPIN convient que le chiffre est énorme et que le nombre de FEI rapporté est relativement minime. Néanmoins, elle précise qu'un bilan détaillé sera présenté en début d'année prochaine.

Monsieur LE BIHAN demande si on peut estimer le temps consacré à la qualité. Madame CRESPIN répond qu'avec Madame FRANCOIS cela représente aujourd'hui quasiment 100 % de leur travail, c'est un processus très important.

Madame CRESPIN précise que les MAREVA sont dans l'attente d'une réponse de l'ARS pour une possibilité de répondre à l'évaluation externe en tant qu'établissement multisites mais que ça n'est pas une certitude. Si cela n'était pas possible, cela engendrerait 4 fois plus de travail sur les résidents traceurs.

Monsieur PHILIPPOT ajoute que la direction est commune et une entité, il serait logique d'avoir qu'un dossier.

- Arbitryum

Madame CRESPIN annonce que le retour sur l'enquête ARBITRYM est prévu en mars 2026. Elle précise aussi qu'auparavant le point qualité n'était pas présenté au Conseil de Vie Sociale mais que dorénavant cela sera un point inscrit à l'ordre du jour dans le cadre de l'évaluation externe.

Pour l'enquête Arbytrium, il manque environ 10 réponses de proches, une famille insatisfaite peut répondre sans problème. Madame CRESPIN insiste sur l'importance d'avoir des réponses afin de s'améliorer.

- Groupe de travail minibus

Madame CRESPIN annonce qu'un groupe de travail s'est réuni en novembre avec Monsieur GUILLO pour faire le point sur le besoin en plan d'équipement. L'idée est d'adapter nos véhicules existant au lieu d'en acheter un, notamment en ajoutant une rampe électrique.

Madame CRESPIN précise qu'avant d'acheter un véhicule il faudra tester un véhicule d'un autre EHPAD et de solliciter MOBICEO pour leur système de siège.

- Questions/réponses

Madame CRESPIE précise que si les personnes ont des suggestions ou des questions, il ne faut pas hésiter à les envoyer par mail au service qualité avant le Conseil de Vie Sociale.

Monsieur LE BIHAN pose la question au sujet du pont des Nymphéas et précise que Monsieur ROUILLON a été absent lors des derniers CVS. Il est allé sur place pour vérifier et précise que la construction n'a aucun sens, environ 60 planches de bois sont décalées, il est impossible de faire rouler un fauteuil et les personnes à pieds peuvent tomber.

Madame CRESPIE répond que Madame DELATTRE est dans la boucle pour défendre le dossier, mais que nous n'avons toujours pas de réponse. Elle va resolliciter Madame DELATTRE à ce sujet.

Madame PRIOUL ajoute que les usagers de l'hôpital doivent l'emprunter également et que le CHBA peut être un appui pour faire avancer le dossier.

Monsieur LAUDRIN demande comment il va pouvoir voter l'année prochaine. Madame CRESPIE répond qu'une communication sera faite et précise que le commissariat se déplace pour enregistrer les votes par correspondance.

La séance se termine à 16h20

A Vannes, le 18 Décembre 2025

Le Président du CVS

Gilles LAUDRIN

